

# Lou's 222 Bug Guard

## Fiche de données de sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 04/22/2016 Date de révision: 04/22/2016 Version: 1.0

### RUBRIQUE 1: Identification

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Lou's 222 Bug Guard  
Code du produit : 562222

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Protecteur pour surfaces de véhicules peintes en métal ou en plastique.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Lou's 222 Polishing & Cleaning Products Inc.  
331 - 41 Avenue NE  
Calgary, AB T2E 2N4 - Canada  
T 1-800-799-8916  
[info@lous222.com](mailto:info@lous222.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 403-774-4083

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification GHS

Flam. Liq. 3  
Skin Irrit. 2  
Eye Irrit. 2A  
STOT SE 3

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



Mention d'avertissement (GHS) :

Attention

Mentions de danger (GHS) :

Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence (GHS) :

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.- Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de entilation/d'éclairage/antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Porter des gants de protection/n équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage. Se laver les mains minutieusement après manipulation. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. En cas d'inhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Éliminer le contenu et le récipient selon toutes les réglementations locales, régionales, nationales ou internationales.

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS)

Non applicable

# Lou's 222 Bug Guard

## Fiche de données de sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### RUBRIQUE 3: Composition/ information sur les ingrédients

#### 3.1. Substance

Non applicable.

#### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%
Oxyde d'aluminium	(n° CAS) 1344-28-1	12.5
Triéthanolamine	(n° CAS) 102-71-6	12.5
Hydroxyde de sodium	(n° CAS) 1310-73-2	1.71
Huile de pin	(n° CAS) 8002-09-3	1.71

### RUBRIQUE 4: Premiers soins

#### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : En cas de contact de la peau, rincez immédiatement à l'eau courante. Retirez les vêtements/souliers contaminés. Lavez les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consultez un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact, se rincer immédiatement abondamment les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si cela est simple à faire, retirez les lentilles de contact si vous en portez. Si l'irritation persiste, demander une assistance médicale.
- Premiers soins après ingestion : Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
- Symptômes/lésions après ingestion : Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

### RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Brouillard d'eau, dioxyde de carbone, agents chimiques secs.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau puissant qui pourrait étendre l'incendie.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Liquide et vapeurs inflammables. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA). Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Éliminez toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

#### 6.2. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Contenez et/ou absorbez le déversement avec un matériau inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un contenant adéquat. Ne pas faire écouler dans les égouts par arrosage ou laisser s'écouler dans les cours d'eau. Portez de l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.

# Lou's 222 Bug Guard

## Fiche de données de sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Procédés de nettoyage : Pelletez le matériau et placez le dans un contenant de disposition. Ventilez la zone.

### 6.3. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour des conseils supplémentaires sur l'équipement de protection, et la section 13 pour plus de conseils sur l'élimination.

## RUBRIQUE 7: Manutention et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. N'avez pas le produit. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Mesures d'hygiène : Lessivez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Lavez les mains avant de manger, boire ou fumer.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Conserver à l'abri des sources d'ignition.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Oxyde d'aluminium (1344-28-1)		
ACGIH	Non applicable.	
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	15 mg/m <sup>3</sup> (poussière totale) 5 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable)
Triéthanolamine (102-71-6)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m <sup>3</sup> )	5 mg/m <sup>3</sup>
OSHA	Non applicable.	
Hydroxyde de sodium (1310-73-2)		
ACGIH	Limite ACGIH (mg/m <sup>3</sup> )	2 mg/m <sup>3</sup>
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	2 mg/m <sup>3</sup>
IDLH	US IDLH (mg/m <sup>3</sup> )	10 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH	NIOSH REL (limite) (mg/m <sup>3</sup> )	2 mg/m <sup>3</sup>
Huile de pin (8002-09-3)		
ACGIH	Non applicable.	
OSHA	Non applicable.	

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Aérer/ventiler les lieux pour garder l'exposition aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.

Protection des mains : Porter des gants résistant aux produits chimiques.

Protection oculaire : Porter un appareil de protection des yeux.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Maintient les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.

Autres informations : Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

# Lou's 222 Bug Guard

## Fiche de données de sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Émulsion
Couleur	: Aucune donnée disponible
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 98.4 °C (209.12 °F)
Point d'éclair	: 54 °C (129.2 °F)
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Inflammable
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: 0.00 - 4.72 cSt (@ 40°C/104°F)
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable sous des conditions d'entreposage normales. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Matériaux incompatibles. Sources d'inflammation.

#### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts. Agents réducteurs.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter: des oxydes de carbone.

### RUBRIQUE 11: Données toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé.

Lou's 222 Bug Guard	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat	Aucune donnée disponible

# Lou's 222 Bug Guard

## Fiche de données de sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

<b>Oxyde d'aluminium (1344-28-1)</b>	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg

<b>Triéthanolamine (102-71-6)</b>	
DL50 orale rat	4190 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 20 ml/kg

<b>Hydroxyde de sodium (1310-73-2)</b>	
DL50 cutanée lapin	1350 mg/kg

<b>Huile de pin (8002-09-3)</b>	
DL50 orale rat	3200 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<b>Triéthanolamine (102-71-6)</b>	
Groupe IARC	3 - Inclassable

Toxicité pour la reproduction	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Symptômes/lésions après inhalation	: Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Symptômes/lésions après ingestion	: Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

## RUBRIQUE 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
--------------------	---

### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>Lou's 222 Bug Guard</b>	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>Lou's 222 Bug Guard</b>	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 12.5. Autres effets néfastes

Effet sur le réchauffement global	: Pas d'effet écologique connu causé par ce produit.
-----------------------------------	--

## RUBRIQUE 13: Données sur l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets	: Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations au niveau local, régional, provincial et de la réglementation fédérale. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.
Indications complémentaires	: Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

# Lou's 222 Bug Guard

## Fiche de données de sécurité

selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Département du transport (DOT) et Transport des Marchandises Dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences du DOT et TMD

N° ONU (DOT/TMD) : UN1993  
Désignation officielle de transport (DOT/TMD) : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Huile de pin)  
Classe (DOT/TMD) : 3  
Étiquettes de danger (DOT/TMD) :



Groupe d'emballage (DOT/TMD) : III

#### Indications complémentaires

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.  
Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

### RUBRIQUE 15: Informations sur la réglementation

#### 15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit sont inscrits à ou exclus de l'inventaire de le Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis.

Tous les composants de ce produit sont inscrits aux ou exclus des inventaires canadiens de la LIS (Liste Intérieure des Substances) et la LES (Liste Extérieure des Substances).

#### Oxyde d'aluminium (1344-28-1)

Soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis

Loi SARA Section 313, États-Unis – Déclaration des émissions	1.0 % (fibreux)
---	-----------------

#### 15.2. Réglementations des États – E.-U.

##### Lou's 222 Bug Guard

Réglementations nationales ou locales	Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur
---------------------------------------	---

### RUBRIQUE 16: Autres renseignements

Date d'émission : 04/22/2016  
Date de révision : 04/22/2016  
Autres informations : Aucun(e).

*Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.*